RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

COLLECTE DE PNEUS
DU 18 AU 30 NOVEMBRE 2019

À LA DÉCHÈTERIE DE VIENNE

CARTE D'ACCÈS OBLIGATOIRE / 4 PNEUS PAR FOYER

PNEUS ACCEPTÉS :
VÉHICULES LÉGERS
(TOURISME, CAMIONNETTES, 4X4, MOTOS, SCOOTERS)

PNEUS REFUSÉS :
PNEUS SOUILLÉS,
POIDS LOURDS,
AGRAIRES

ATTENTION : EN DEHORS DE CES DATES, LE DÉPÔT DE PNEUS N'EST PAS AUTORISÉ DANS LES DÉCHÈTERIES !

Service Environnement de Vienne Condrieu Agglomération
04 74 53 45 16 - environnement@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Vienne Condrieu Agglomération